

## **Animer des séances collectives pour accompagner les fumeurs dans leur démarche de changement**

*Le développement de l'aide au sevrage des fumeurs est un levier majeur de la lutte contre la dépendance tabagique. Pour outiller les professionnels (animateurs de prévention, professionnels de santé) dans l'animation de séances de sevrage tabagique de groupe, un guide Nico'time, a été élaboré par une équipe pluriprofessionnelle en collaboration avec L'ireps NA. Ce guide propose une méthodologie d'intervention et des activités ludiques et participatives à développer au cours de 6 séances collectives d'accompagnement. Cette formation s'appuie sur le guide Nico'time et s'inscrit dans une démarche partenariale .*

**Durée:** 17.50 heures (2.50 jours)

### **Profils des stagiaires**

- Tous acteurs souhaitant développer le programme de sevrage tabagique de groupe s'associant à un prescripteur formé au sevrage tabagique
- Animateurs de santé publique, professionnels de l'éducation populaire, professionnels de santé, professionnels du médico-social, intervenants associatifs

### **Prérequis**

- Pas de pré-requis

### **Objectifs pédagogiques**

- Définir les bases en tabacologie et les mécanismes d'addictions
- Appliquer sa posture d'intervenant à l'animation collective
- Décrire les six étapes du processus motivationnel dans la démarche de changement du fumeur
- Appliquer l'utilisation d'outils d'animation de séances collectives visant la démarche de changement
- Identifier les ressources nécessaires du territoire à la mise en oeuvre des séances collectives

### **Contenu de la formation**

- Jour 1 (7 heures) En présentiel
  - Présentation de la formation, du contexte de la formation, des participants
  - Les bases en tabacologie
  - Le rapport individuel et collectif au tabac
  - Les traitements de substitution
  - Les mécanismes de changement
  - Présentation du guide Nico'time
  - Posture éducative pour intervenir en co-animation

## Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel : 05 55 75 15 08



- Clôture de la journée de formation
- Jour 2 (7 heures) En présentiel
  - Retour sur le jour 1 de la formation
  - Expérimentation de la séance 4 décrite dans le guide Nico'time
  - L'implantation des séances collectives
  - Expérimentation de la séance 5 décrite dans le guide Nico'time
  - Structures et professionnels ressources
  - L'évaluation : quoi, comment et quand évaluer ?
  - Clôture et évaluation de la formation
- Jour 3 (3,5 heures) En distanciel
  - Retours sur expériences d'utilisation du guide
  - Echanges de pratiques professionnelles

### Organisation de la formation

#### Equipe pédagogique

Chargée de projet et d'ingénierie en éducation et promotion de la santé de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine  
Professionnels en tabaccologie

En fonction du territoire de réalisation de la formation :

Acteurs partenaires de la CORREAD Nouvelle-Aquitaine, de l'Association Addictions France Nouvelle-Aquitaine, des infirmières Asalée

#### Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance de points théoriques, échanges et travaux de groupe. Les participants à la formation sont des professionnels ou bénévoles en activité : la formation s'appuiera donc sur leurs représentations, leur expérience et sur l'analyse de leurs pratiques.
- La démarche pédagogique utilisée pendant la formation sollicitera la participation des personnes en formation lors de séances de travail en petits groupes, facilitant notamment l'expression de chacun, mais également lors d'éclairages conceptuels et théoriques.
- Contenus de formation projetés et remis aux participants.
- Salle dédiée à la formation.

#### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Une évaluation est réalisée sur le sentiment d'auto-efficacité des compétences et l'atteinte des objectifs pédagogiques en T0 (début de formation) et T1 (fin de formation). A la fin de la session de formation, un questionnaire de satisfaction (évaluation du processus) est complété par chaque participant. Un questionnaire d'évaluation du transfert des acquis en milieu professionnel est envoyée à chaque participant.e 6 mois après la formation.